

La délégation du Burkina Faso se réjouit d'être présente à cette session et est heureuse de prendre la parole. Nous apprécions toutes les avancées enregistrées depuis la dernière assemblée des Etats parties à Oslo et voulons saisir cette opportunité pour traduire toute notre reconnaissance et nos vives félicitations à la présidence norvégienne, aux différents coordonnateurs de groupes ainsi qu'aux Etats pour ces progrès dans la mise en œuvre de la convention qui renforcent par ailleurs le droit humanitaire international.

Il reste certainement des efforts à accomplir pour débarrasser le monde des armes à sous munitions. C'est pourquoi chaque acteur est ici interpellé pour qu'il joue pleinement sa partition afin qu'à la prochaine assemblée à Lusaka nous enregistrions de nouveaux adhérents et des progrès importants dans le domaine de la coopération et de l'assistance aux victimes, de la destruction des stocks, de la transmission des rapports et des législations nationales.

Justement, sur la question de la législation nationale, le Burkina Faso espère pouvoir vous annoncer des progrès lors de la prochaine assemblée. En effet, un certain nombre d'obstacles que nous relevions à Oslo sont entrain d'être levés, notamment le renouvellement de notre parlement et la restructuration de l'appareil militaire. S'il est vrai que la dégradation de la situation sécuritaire au sahel est une source d'inquiétude et une préoccupation qui risquent de nous détourner de nos engagements internationaux, nous restons confiants. En plus nous avons pu bénéficier gracieusement des conseils du CICR qui a d'ailleurs pris l'engagement de nous accompagner dans le sens de l'élaboration d'une loi nationale sur les armes à sous munitions.

Nous nous engageons à faire parvenir dans les délais notre rapport 2012 et nous mettre à jour au niveau de notre rapport initial. Ceci permettra définitivement à mon pays de remplir ses obligations vis-à-vis de la convention.

Je vous remercie.